

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Herausgeber:** [s.n.]  
**Band:** 16 (2009)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Hommage à Gerald Arlettaz, Historien et archiviste, critique et novateur  
**Autor:** Perrenoud, Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-99812>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## Homage à Gérald Arlettaz, historien et archiviste, critique et novateur

Marc Perrenoud

Le 5 juillet 2008, Gérald Arlettaz est décédé après une longue et très douloureuse maladie, à l'âge de 60 ans. Avec lui disparaît un des historiens les plus brillants de sa génération qui a analysé la société suisse des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Des quotidiens romands ont publié des articles nécrologiques: Dans *Le Temps* du 9 juillet 2008, Olivier Meuwly écrit notamment: «D'abord spécialiste du mouvement libéral avec sa somptueuse thèse sur le libéralisme vaudois (publiée en 1980), sujet qu'il traita tant sous l'angle politique que sociologique, il s'intéressa ensuite aux finances publiques et, à partir de 1985, à l'histoire de l'immigration en Suisse.» Meuwly souligne l'importance du Printemps de Prague dans la formation de Gérald Arlettaz qui s'efforça toujours d'agir pour former l'esprit critique et créateur. Fidèle à l'idéal de liberté symbolisé par Alexandre Dubcek, Arlettaz fut un historien qui militait pour des recherches novatrices. «Cette liberté, malgré les déceptions qu'elle a pu engendrer parfois, il la mit constamment en œuvre dans son métier d'historien. C'est pourquoi il demeurera dans nos mémoires.» Avec Daniel Bourgeois, nous avons publié un article publié dans *La Liberté* et dans *Le Courrier* le 9 juillet 2008 pour évoquer l'importance durable des travaux de notre ami trop tôt disparu et pour indiquer le vide creusé par sa mort après des souffrances que son admirable épouse Silvia a pu apaiser.

Arlettaz fut arraché à l'affection et à l'admiration des siens, alors qu'il venait de publier avec Brigitte Studer l'ouvrage qui résulte des recherches qu'ils ont dirigées sur le droit de cité et la naturalisation.<sup>1</sup> Le 30 mai 2008 à l'Université de Berne, avec son brio bien connu, il avait encore trouvé la force de présenter ce livre avec ses collègues. Ce fut malheureusement la dernière étape publique d'un parcours qu'il a lui-même retracé dans un ouvrage publié en 2003.<sup>2</sup>

Né le 28 mai 1948, il a étudié à l'Université de Fribourg où il a rédigé son mémoire de licence sur le libéralisme dans son canton natal, le Valais. Il fut ensuite assistant du professeur Roland Ruffieux dont il appréciait les stimulations intellectuelles et l'humour subtil. Sous sa direction, il a soutenu sa thèse sur *Libéralisme et Société dans le canton de Vaud (1814–1845)*, étude fondée sur des recherches approfondies dans les archives et sur les réflexions méthodo-

logiques d'auteurs comme Ota Sik, Lucien Goldmann, Georges Gurvitch ainsi que sur les analyses des historiens de «l'école des Annales». Impressionné par l'intelligence de ses interventions à l'Université de Fribourg, le regretté Oscar Gauye, futur directeur des Archives fédérales, l'avait invité à devenir son collaborateur. Dès 1973, Gérald Arlettaz exercera des fonctions éminentes dans cette institution qu'il marquera de son empreinte par l'ampleur de ses prestations et de ses réflexions en tant qu'archiviste et comme historien. D'innombrables personnes venues aux Archives fédérales pour des recherches historiques ont pu bénéficier de ses multiples compétences intellectuelles ainsi que de son humour, parfois dévastateur. En effet, il gardait une distance ironique et critique aussi bien face aux documents qu'aux pouvoirs conformistes: il savait rire et faire rire à propos des «éminences très grises» et des «codes trop hiératiques» pour reprendre ses propres termes).

Il suggéra à Oscar Gauye de fonder en 1975 la revue *Etudes et Sources* qu'il anima avec beaucoup de compétence et de savoir-faire. La formule de cette revue était profondément originale; elle entendait dépasser l'érudition confinée aux détails et présenter les fonds d'archives afin de motiver et de stimuler des recherches. Elle formait ainsi un pont entre la conservation des documents et l'analyse historique. Gérald Arlettaz y écrivit des articles remarquables tant sur les problématiques de l'émigration, de l'immigration, de la démocratie et des finances fédérales. Il rédigea plus de 80 textes publiés en Suisse et à l'étranger, en français, en allemand, en italien et en espagnol. La longue liste de ses articles ne peut pas être reproduite et commentée ici, mais on peut signaler, parmi les textes sur l'émigration, ceux qui traitent des relations avec l'Amérique. On y trouve des analyses novatrices et des indications précieuses pour approfondir les recherches.<sup>3</sup>

Parallèlement à ses activités professionnelles, il fonda en 1973, avec d'autres licenciés ès lettres de l'Université de Fribourg dont Jean-Henry Papilloud, le Groupe valaisan de sciences humaines dont il devint le président. Plusieurs volumes ont ainsi été publiés qui permettent de renouveler l'histoire du Valais tout en élargissant les perspectives en recourant aux méthodes des autres sciences humaines (littérature, économie, sociologie, histoire de l'art).

Puis, ses travaux portent sur des problèmes qui n'ont cessé de se poser depuis le 19<sup>e</sup> siècle: la politique d'asile et les attitudes face aux étrangers. Ces questions de la plus haute actualité, Arlettaz les voyait comme un fil rouge traversant les décennies et susceptible d'expliquer bien des régressions et des frilosités de notre société.<sup>4</sup> Avec son épouse Silvia Arlettaz-Burkart, il a brossé une stimulante synthèse sur *La Suisse et les étrangers. Immigration et formation nationale (1848–1933)*, publiée en 2004 aux Editions Antipodes à Lausanne.

de leurs travaux qui résultent aussi des échanges avec des spécialistes français comme Dominique Schnapper et Gérard Noiriel.

Gérald Arlettaz se définissait lui-même comme un intellectuel responsable, critique et créateur, à la fois en tant qu'archiviste et historien. Il inscrivait ses activités dans et hors des institutions, afin de renouveler les analyses, d'éviter les embrigadements, de favoriser la formation de l'esprit critique. A la fin du texte autobiographique publié en 2003, il écrivait: «En résumé, le monde intellectuel d'aujourd'hui est riche de potentialités critiques et à l'inverse de risques d'embrigadement. Il est donc absolument nécessaire que des personnes, des groupes de travail, même informels, mais aussi surtout des instituts et des institutions multiplient les initiatives, afin de développer le bagage mental indispensable à la formation de l'esprit critique. Les projets officiels tendent à exprimer les volontés des lieux sociaux en expansion; mais à leur côté – et pourquoi pas en leur sein – il faut impérativement reconnaître la responsabilité de l'individu et parier sur son esprit critique et créateur.»<sup>5</sup>

Il écrivait lui-même que son parcours est fondé «sur un besoin de liberté critique – évidemment dans le respect des exigences du métier d'historien – pouvant cependant s'identifier aussi avec un groupe ou une institution, mais dans une perspective généralement réformiste.

Il me semble que ces caractéristiques se retrouvent dans mes travaux. Ainsi les libéraux valaisans et vaudois ont-ils été pour moi les agents critiques d'une destructuration de l'ordre établi, avant de devenir à leur tour les protagonistes d'un nouvel ordre codifié et souvent conformiste.

Au-delà de cette institutionnalisation du pouvoir, c'est tout le problème de la relation entre les conceptions du monde, les idéologies, les consciences, les représentations et la société que j'ai voulu poser dans mes études. [En cette occurrence], je crois avoir participé, avec les intellectuels de ma génération, au désenclavement et à l'ouverture critique de cette historiographie.»<sup>6</sup>

Il s'irritait des tendances historiographiques actuelles qui renoncent aux recherches dans les archives. Après avoir rejeté le positivisme dominant aux débuts de sa carrière, il regrettait que, par une sorte de mouvement de balancier, les théories postmodernistes aient tendance à phagocyter les publications fondées sur des consultations approfondies des archives.

Il devait aussi constater une crise chez les archivistes dans cette question de la relation avec l'histoire. Il fut profondément déçu d'apprendre que la revue *Etudes et Sources* ne figure plus dans la stratégie de la direction actuelle des Archives fédérales. A ses yeux, sous l'effet des transformations technologiques et gestionnaires, ainsi que d'une volonté de professionnalisation, nombre d'archivistes considèrent que l'écriture de l'histoire serait devenue une activité étrangère, voire désuète, et une perte de temps.

«Dans ce contexte gravement perturbateur pour la notion de sciences humaines, la mission de l'archiviste-historien est de se battre inlassablement pour faire reconnaître la nécessité du droit à la recherche y compris pour lui-même, l'importance du dialogue avec l'histoire et les autres sciences sociales, l'ouverture aux documents non seulement dans le cadre des délais de consultation ou des nécessités de gestion, mais en tant que fondement de l'interrogation du rapport intellectuel entre l'homme et son passé.»<sup>7</sup>

Son profond humanisme et l'importance durable de ses multiples contributions sont le plus bel héritage qu'il laisse et qui motivent à poursuivre ses travaux.

#### Notes

- 1 Brigitte Studer, Gérald Arlettaz, Regula Argast, *Das Schweizer Bürgerrecht. Erwerb, Verlust, Entzug von 1848 bis zur Gegenwart*, Zurich 2008; cf. aussi: *Neue Zürcher Zeitung*, 15. 5. 2008; *Die WochenZeitung*, 29. 5. 2008,
- 2 Atelier H (dir.), *Ego-histoires. Ecrire l'histoire en Suisse romande*, Neuchâtel 2003. Sa contribution se trouve aux pages 57–77 de ce recueil.
- 3 «L'intégration des émigrants suisses aux Etats-Unis, 1850–1939», *Relations internationales* 12 (1977) 307–325; Emigration et colonisation suisses en Amérique, 1815–1918, *Etudes et Sources* 5 (1979); (avec Françoise Nicod), «La France relais de l'émigration des Suisses vers les Etats-Unis: le cas du Havre, 1848–1865», *Aspects des rapports entre la France et la Suisse, de 1843 à 1939*, Neuchâtel, 1982, 25–36; «Sources in Switzerland on emigration to the United States», *Guide to the study of the United States history outside of the U. S., 1945–1980*, New York 1985, 458–474.
- 4 Cf. Gérald Arlettaz et Marc Perrenoud, «Immigration et refuge en Suisse (XIXe–XXe siècles): constats et perspectives de recherche», *traverse* 2 (2003), 106–117.
- 5 Atelier H (voir note 2), 74.
- 6 *Ibid.*, 72–73.
- 7 *Ibid.*, 70.